



Les Amis de Musica Nigella  
Association Loi de 1901  
Siège social  
4 rue de la Rivière  
62180 Tigny-Noyelle  
musica.nigella@gmail.com

---

## *Bulletin d'adhésion à l'Association Les Amis de Musica Nigella*

---

Chers Amis mélomanes,

Vous avez été nombreux à soutenir le Festival Musica Nigella 2022, et nous vous en remercions vivement.

Pour que l'aventure musicale et artistique se poursuive, nous vous invitons à renouveler votre adhésion pour 2016, afin de promouvoir et d'aider financièrement le Festival créé par Olivier Carreau et Takénoni Némoto, ce qui correspond à la vocation de notre Association.

En adhérant, vous bénéficierez d'une réduction de 10% sur tous les concerts du Festival excepté les dîner-concerts, et des sorties et réunions amicales pendant l'année.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tel : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Mentionner le nombre d'adhésions individuelles dans chaque case :

<input type="checkbox"/>	10 € x	=	€ (- de 26 ans, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA)
<input type="checkbox"/>	25 € x	=	€ (Adhérent individuel)
<input type="checkbox"/>	> 50 € x	=	€ (Adhérent bienfaiteur)

Veillez trouver ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ € établi à l'ordre des Amis de Musica Nigella

(à retourner à Les Amis de Musica Nigella, 4 rue de la Rivière 62180 Tigny-Noyelle)

- Les aimables donateurs (dons > à 100€) doivent verser directement leur contribution au nom d'**Euphonie**, qui pourra leur délivrer un reçu fiscal permettant la déduction des revenus de 66% du montant du don (grâce à la loi sur le mécénat du 1er janvier 2008)
- Le montant de la cotisation n'est jamais déductible.
- En adhérant, vous bénéficierez d'une réduction de 10% sur tous les concerts du Festival excepté les dîner-concerts, et de réunions amicales pendant l'année.